

Objet : Désignation de deux délégués au comité de programmation du Leader Sisteronais-Buëch

La Présidente expose :

Le SMBP siège au **comité de programmation LEADER Sisteronais-Buëch** et y dispose de 2 membres :
1 titulaire et 1 suppléant

Le Président propose les représentants suivants :

- Christine NIVOU (titulaire)
- Eric RICHARD (suppléant)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de désigner les délégués ci-dessus pour siéger au comité de programmation LEADER Sisteronais-Buëch
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette désignation

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Christine NIVOU